



Compte-Rendu du Conseil d'Administration

du 7 Janvier 2020.

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Présentation du projet QORD (demande de subvention)
3. Réflexion sur le changement de présidence
4. Fête de l'Amicale
5. Questions diverses

Changement de date pour la 2^{ème} séance de Cinétik.

Question de Maryline FICHET, responsable Ecole de Sports

Présents: BOUTET Carole, CORMERAIS Evelyn, DECOURTY Isabelle, MARSOLIER Denis, MARTIN Christiane, MARTIN Eva, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RENAUDIN Annie-Claude, ROUTIER Yves, SIMON Françoise, FICHET Marie-Line.

Invités : Bertrand et Annie MAURY (Association QORD)

Excusés : BRETIN Marie-Thérèse, COUTARD GOURBIL Marie-Claire, RADIGOIS Jean-Miche, RADIGOIS Marité, CHARTIER Vanessa, JUTON Eric, ROUAUX Louise, APE : MARY Lydia.

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu de décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Carole MORISSEAU fait cependant remarquer qu'il y a quelques erreurs sur le blog de l'Amicale Laïque dans "Les dates à retenir": Pas de Conseil d'Administration noté en février, le nettoyage de printemps aura lieu le 14 mars 2020, et la fête de la musique le 21 juin 2020.

2. Présentation du projet QORD (demande de subvention)

Bertrand Maury présente d'abord l'association.

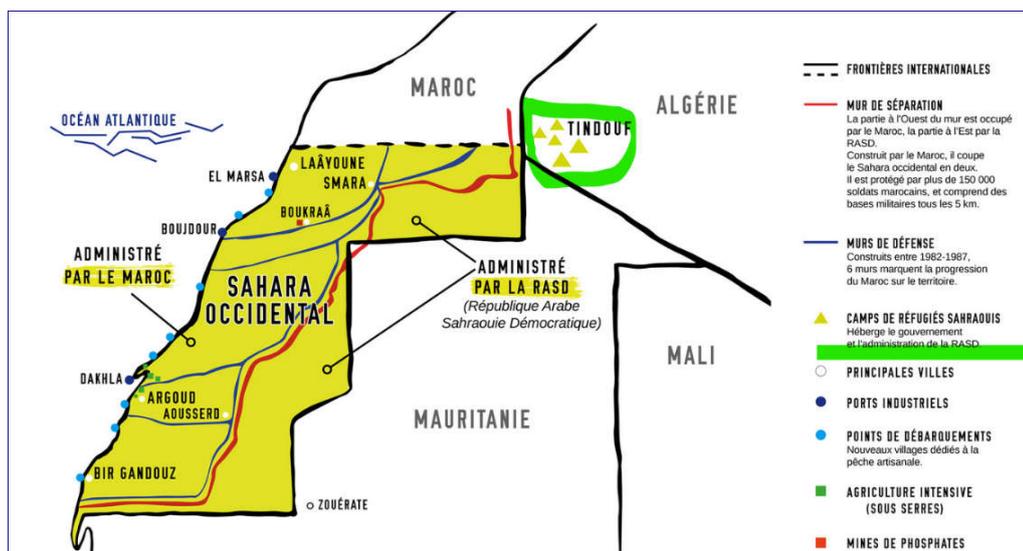
Créée en 2007 par Typhaine MAURY (adhérente de la section Canoë Kayak), il s'agissait alors, pour elle et pour Chloé PICARD, de réaliser un mémoire de fin d'études sur le peuple Sarhaoui. S'étant attachée aux personnes rencontrées, elle a souhaité ensuite prolonger les relations ébauchées et a créé l'association QORD en 2009 avec Louise ROUAUX. Les projets étaient alors de fonder une classe de français et une ludothèque.

Après le décès tragique de Typhaine en 2009, ses parents décident de s'investir pour que le projet soit mené à terme. Ils feront mieux que cela puisque à leur initiative le projet se développe.

Actuellement, QORD intervient auprès des Sarhaouis en subventionnant : une classe de français (pour préparer les enfants à une éventuelle poursuite d'études en Algérie) ; une ludothèque ; des ateliers cuisine, informatique, coiffure, musique et chant, jeux traditionnels et une halte-garderie.

L'association a entrepris de contribuer à sauvegarder le patrimoine immatériel : un premier ouvrage a été publié concernant les jeux traditionnels.

Qui sont les Sarhaouis ? Il s'agit d'un peuple qui après de longues guerres a été chassé du Sahara occidental par le Maroc. Actuellement réfugié et accueilli dans une enclave algérienne, il y a fondé une "République en exil", la RASD.



Sources <https://lorzelli.cargo.site/IDENTITES-EN-CHANTIER>

Les conditions de vie y sont très précaires pour une population estimée à 30 000 individus (Wikipédia) regroupés dans cinq camps.

En 2015, des pluies torrentielles viennent aggraver la situation en provoquant inondations et éboulement de bâtiments utilisés par l'association, non prévus pour résister à une telle humidité. Beaucoup de matériel a également été détruit (ordinateurs, mobilier, etc...). Cette année encore, des bâtiments qui attendaient d'être réparés faute de moyens immédiats, se sont effondrés.

Des travaux urgents sont indispensables (réfection de toitures, de murs, de l'installation électrique, ...) mais le petit budget de l'association, ne permet d'y faire face que par petites tranches. Le devis initial des travaux s'élève à 50 000€

Françoise SIMON informe les membres du Conseil d'Administration qu'il est possible, à titre individuel, d'adhérer à l'association (cotisation de 10€ annuel) et que le relais d'information à propos de la fête annuelle organisée par QORD est essentiel.

Après avoir été chaleureusement remerciés, M et Mme MAURY quittent la réunion.

DELIBERATION

On rappelle que le Conseil d'Administration du 5 mars 2019 a décidé de réserver une enveloppe de 5000€ annuel, destinée à abonder des projets qui nous seraient proposés par des associations, sous réserve qu'ils s'inscrivent dans la charte adoptée au Conseil d'Administration du 3 septembre 2019.

QORD correspond bien aux critères définis : action humanitaire, en lien avec l'éducation populaire, de plus initiée par un membre de l'Amicale Laïque.

RESOLUTION

Compte tenu de l'intérêt que présente cette association au plan humanitaire et de l'éducation populaire, et compte tenu de l'importance de ses besoins, le CA décide d'augmenter exceptionnellement le plafond prévu en octroyant 2500€ immédiatement. En novembre, nous nous poserons la question d'un supplément en fonction des autres demandes que nous aurons reçues durant l'année.

Résolution adoptée par 13 voix "POUR", soit la totalité des administrateurs présents.

3. Réflexion sur le changement de présidence.

Font part de leur décision de quitter le Conseil d'Administration : Domnin HERBRETEAU, Yves ROUTIER et Christiane MARTIN.

Louise ROUAUX, membre coopté, fera acte de candidature au Conseil d'Administration. Il faut trouver deux autres personnes pour conserver un Conseil d'Administration au maximum de sa capacité.

Annie-Claude RENAUDIN quittera la présidence. Carole MORISSEAU et Isabelle DECOURTY annoncent qu'elles sont volontaires pour se partager la présidence au départ d'Annie-Claude. C'est un soulagement pour tous de savoir que le poste à pourvoir est d'ores et déjà couvert par cette proposition.

4. La fête de l'Amicale Laïque.

Elle aura lieu le 24 janvier, à partir de 19h. Apéritif et galette offerts par l'Amicale Laïque. Chacun apporte un plat salé à partager. Il y aura de la bière "La conviviale" au bar. Il y aura un espace-enfants.

La soirée sera animée par Charienko, moyennant un cachet de 500€, juste retour des choses puisque le groupe vient bénévolement pour la fête de la musique.

Les brochures "Histoire de l'école publique de Château-Thébaud" seront offertes à certains invités qui ont eu un lien très fort avec l'école. Les autres exemplaires seront vendus à 8€ (Cf. Conseil d'Administration du 5 novembre 2019).

Organisation : 1. Projection du film sur l'Amicale Laïque préparé par Marine POIRON. 2. Apéritif + remise et mise en vente des brochures. 3. Repas partagé et musique. 4. Galette.

Les flyers seront distribués au Canoë kayak et à l'école.

5. Questions diverses.

- **Changement de date pour Cinétik**, Projection de "Première année". Ce serait le 31 janvier à 20h, le 7 février étant la date choisie par Alain Blaise pour présenter sa liste aux Municipales.
- **Ateliers cuisine**. Ils débutent en janvier. La salle de la Maine n'étant pas accessible pendant les travaux du porte-vue, c'est l'ex-cuisine du Bois de la Haie qui sera utilisée.
- Marie-Line FICHET nous rapporte un souci : **l'animatrice UFOLEP de l'école de sports** a provoqué par sa virulence le départ d'un enfant inscrit. La maman demande un remboursement partiel de la cotisation.

Le remboursement est accordé. Il sera calculé au prorata du nombre de séances non effectuées.

Puis la discussion s'engage sur le comportement de cette animatrice qui n'est pas sans poser question.

Marie-Line est déjà intervenue auprès de l'UFOLEP. Il est temps maintenant que la présidente intervienne à son tour, à partir de données et de plaintes précises qu'elle pourrait faire remonter.

L'affaire est suffisamment sérieuse pour nécessiter une solution d'urgence, sans attendre la prochaine rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochain Conseil d'Administration le 4 février 2020, à 20h30, salle de la Tour.

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Compte-rendu rédigé par F. Simon

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin